



Commune de PLOUGOURVEST

Les Echos



Edition N°387  
JANVIER 2025

### Horaires de la Mairie

Lundi

13h30 - 17h30

Du mardi au jeudi

8h30 - 12h00 /

13h30 - 17h30

Vendredi et Samedi

8h30 - 12h00

Tél : 02.98.68.53.49

Mail :

mairie.plougourvest@  
wanadoo.fr

Retrouvez toutes les infos  
sur le site internet :  
[www.mairieplougourvest.fr](http://www.mairieplougourvest.fr)

 **Panneau  
Pocket**



Permanences du  
Maire

Jean JEZEQUEL

Sur rendez-vous

Du lundi au vendredi

Samedi 9h30 - 12h00

Agence Postale

Du lundi au samedi

De 9h30 à 12h00

Tél : 02.98.68.58.50

Déchetterie  
de Besmen

Horaires d'hiver

Du 1er Octobre au 31 Mars

Lundi, Vendredi  
et Samedi

9h - 12h / 13h30 - 18h

Mardi et Mercredi

13h30 - 18h

Contact : 02.98.29.59.14

## LES VŒUX DU MAIRE

**2024** se termine dans un climat de confusion politique au plan national et inévitablement, elle aura des conséquences au niveau de notre commune et de ses habitants.

« A nous de nous adapter et d'anticiper pour tirer profit d'éléments a priori défavorables ».

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'INSEE nous attribue une **population totale de 1 516 habitants**. Une population en croissance régulière, ce qui est un gage de richesse humaine et financière.

Alors que les voyants démographiques sont plutôt à la baisse chez nous comme ailleurs, je constate que la politique communale de favoriser la construction de logements porte ses fruits.

Transformer les objectifs de la Commune en actions concrètes, c'est cela la clé de la réussite. **Ne pas subir**.

Nos investissements réalisés ou à venir sont là pour vous apporter fierté et bonheur de vivre à Plougourvest.

**2025** verra la réflexion autour :

- de l'évolution du Bar-Tabac, (propriété communale et du fonds de commerce)
- de la réflexion sur la réhabilitation de l'ancienne supérette
- de l'amélioration du réseau routier communal (40 km de routes)
- du démarrage du nouveau lotissement « Les Genêts », 16 lots, au Pouldu, le permis d'aménager a été délivré.
- de l'accompagnement des associations dans leurs besoins, sans oublier l'Ecole et nos jeunes.

2025 sera une année ambitieuse tout en restant PRUDENT et VIGILANT sur nos ressources financières. Je pense surtout aux ménages et au tissu économique, aux agriculteurs que nous devons protéger. Avec le Conseil Municipal, je veillerai à cela.

**MERCI** à tous, vous qui contribuez au développement de la Commune : commerçants, artisans, industriels, agriculteurs, bénévoles associatifs, éducateurs, sans oublier les personnels du secteur médico-social. Votre travail est remarquable. Et bien sûr, j'ai une pensée particulière pour les malades, les plus démunis, ceux qui souffrent ou qui doutent.

**Santé, Bonheur et Réussite à tous dans un esprit de solidarité**

**Avec le Conseil Municipal et les Agents Communaux,  
je vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2025 !**



### ■ VŒUX DU MAIRE

La cérémonie des vœux communaux aura lieu **le samedi 04 Janvier 2025 à 18h** à la salle polyvalente « Le Pouldu » en présence des Elus, des Associations, des Forces Vives de la commune et des Nouveaux Habitants arrivés en 2024.

# PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 octobre 2024

## Présentation du PADD

Dans le cadre du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), Mr LUCAS, responsable du Service Urbanisme Habitat à la CCPL et Mme HENAFF, vice-présidente de la CCPL en charge de l'urbanisme sont venus présenter le projet en Mairie. La CCPL travaille depuis 2022, sur la mise en place d'un PLUi-H applicable sur l'ensemble du territoire communautaire qui arrive actuellement à la phase PADD (une démarche obligatoire de l'Etat pour harmoniser le règlement d'Urbanisme à l'échelle communautaire). Mr le Maire rappelle que c'est à partir des orientations exprimées dans ce PADD que les autres pièces du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat (PLUi-H) vont être élaborées. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité prend acte de la tenue du débat sur les orientations générales du PADD.

## Bilan de la concertation et arrêt de la cartographie des ZAEnR

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 16 septembre 2024 par laquelle il avait fixé les modalités de la concertation en vue de la définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAEnR). Conformément à cette délibération, un dossier d'information a été consultable du 05 au 26 octobre 2024 où un registre de concertation était disponible en mairie pour formuler des observations. Le Maire présente le bilan de cette concertation, aucune personne n'a consigné d'observations. Après échanges, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le bilan de la concertation et arrête les propositions de zones d'accélération.

## Pacte Finistère 2030 : Volet 1- Travaux d'aménagement et sécurisation de la rue des Primevères

Dans le cadre du Pacte Finistère 2030 du Conseil Départemental du Finistère, il est demandé de déposer un dossier de subvention dans le cadre du Volet 1 : petits projets communaux réalisés dans l'année. Les membres du Conseil Municipal, décident de présenter un projet pour 2025 sur les « travaux d'aménagement et de sécurisation de la rue des Primevères » afin de sécuriser la circulation piétonne et motorisée de cette rue.

## Transfert des excédents de l'assainissement à la CCPL

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la compétence Assainissement Collectif a été transférée à la CCPL et les résultats de clôture du budget annexe sont à leur transférer pour leur permettre de financer les charges des services sans augmenter la redevance. En conséquence, le transfert de l'excédent de fonctionnement se fera pour un montant de 6 914€. Accord unanime des membres du Conseil Municipal.

## CCPL : Sollicitation d'un fonds de concours dans le cadre de la construction de la salle « Le Pouldu »

La CCPL a mis en place un fonds de concours « projet communal » dans le cadre du pacte financier et fiscal de solidarité pour la période 2024-2026. Dans ce cadre, il est proposé la sollicitation d'un fonds de concours d'un montant de **47 938€** pour le projet de démolition et reconstruction de la salle « le Pouldu ». Approbation des membres du Conseil Municipal.

## Fonds vert : mise aux normes de l'éclairage et chauffage à l'agence postale et kinésithérapeute

L'Etat a annoncé la mise en place d'un « fonds vert » pour les collectivités, dédié à des investissements en matière de lutte contre le changement climatique. Au vu de l'enveloppe financière non épuisée pour l'année 2024, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de solliciter cette subvention pour réaliser des travaux de refonte de l'éclairage et de chauffage de l'agence postale communale et du local du kinésithérapeute, situés place de l'Eglise.

## Convention avec l'EPF : Etude préalable

Mr le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la nécessité de lancer une étude préalable à l'aménagement du Centre Bourg. En Effet, soucieuse d'assurer la revitalisation et le renouvellement urbain de son cœur de bourg par la production d'une offre nouvelle en logements et par le maintien de commerce, la collectivité est vigilante et s'intéresse aux espaces, potentiellement densifiables, susceptibles de muter. Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité, décident d'approuver le projet de réalisation d'études préalables visant à l'aménagement du Centre-bourg de la commune et autorisent le lancement d'une consultation de bureau d'étude.

## Rapport d'activité 2023 CCPL

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, prennent acte de la communication du rapport d'activité de la CCPL pour l'exercice 2023.

## Rapport d'activité 2023 SDEF

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, prennent acte de la communication du rapport d'activité du SDEF pour l'exercice 2023.

## INFOS MAIRIE

### ■ CONTRÔLE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, un contrôle d'accès et un portique de 3 mètres seront mis en place en déchèterie. Seuls les habitants de la communauté de communes auront accès sans limitation aux déchèteries communautaires. Ces mesures font suite aux contrôles déjà en place sur les communautés de communes voisines qui ont contribué à l'augmentation de nos tonnages. Elles ont pour but de retirer les apports extérieurs à notre territoire et de ne pas impacter nos ménages. Pour réaliser un dépôt, il sera demandé à chaque passage pour les particuliers, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et pour les professionnels, un extrait K ou K-bis.

Contactez l'ambassadrice du tri : 02.98.68.42.41 ou [l.marc@paysdelandi.com](mailto:l.marc@paysdelandi.com)



### ■ PERMANENCES EN MAIRIE DES MAIRES ADJOINTS

- ◆ Mme Sylvie LE FOLL, Adjointe aux Affaires Générales, sera présente **lundi 6 janvier** de 8h45 à 10h45.
- ◆ M. Romain JEZEGOU, Adjoint à la Voirie et à l'Espace Rural, sera présent **samedi 25 janvier** de 10h à 12h.
- ◆ Mme Christelle CORVEZ, Adjointe à l'Enfance Jeunesse et Affaires Scolaires, sera présente **mercredi 15 janvier** de 16h à 17h30.
- ◆ Mme Marie-Françoise QUELENNEC, Conseillère Municipale déléguée à la Culture et aux Affaires Sociales, sera présente **jeudi 23 janvier** de 14h30 à 15h30.
- ◆ M. Gilles ROHOU, Adjoint aux Bâtiments Communaux, sera présent le **vendredi 3 janvier** de 10h à 12h.

# LE COIN DES ASSOCIATIONS

## ■ ETOILE FILANTE FOOTBALL



**Samedi 4 janvier : Match de champions Léon**

15H00 : Plougourvest A - Guiclan Plouéan FC

**Dimanche 12 janvier :**

15H00 : US Plouigneau A - EFP A

15h00 : Kerlouan Plouenour A - EFP B

13h00 : EFP C - FC Lanhouarneau

**Dimanche 19 janvier :**

13H00 : AG Plouvorn C - EFP A

13h00 : ES Carantec Henvic B - EFP B

13h00 : EFP C - Guiclan Plouéan FC D

**Dimanche 26 janvier :**

Coupe / MR/ Amical / Repos

## ■ ATELIER CUISINE

Les cours auront lieu le **mercredi 22 janvier** pour les groupes A à 17h30 et 20h et le **jeudi 23 janvier** pour le groupe B à 17h30 et 20h.

## ■ ATELIER COUTURE

Les cours auront lieu les **mercredis 8 et 22 janvier** de 20h à 22h au Centre d'Activités.

## ■ ART FLORAL

Les cours auront lieu le **mardi 7 janvier** à 17h30 et 20h au Centre d'Activités.

## ■ CLUB DES AINÉS

Le Club des Aînés tiendra sa prochaine Assemblée Générale le **vendredi 10 janvier 2025** dans la salle Le Pouldu à partir de 11h. Elle sera suivie d'un repas au même endroit. Cette assemblée est ouverte à tous. Le conseil d'administration est à la recherche de bénévoles et de joueurs de pétanque de belote et de dominos.

Pour tous renseignements : 06 50 56 07 93

## ■ ECOLE NOTRE-DAME

L'école Notre-Dame est à la recherche de bénévoles pour l'aide aux devoirs. Cette aide est très appréciée des familles. Votre rôle : aider les enfants de façon adaptée, sensibiliser à la culture, aider à acquérir une méthodologie d'apprentissage et de travail, faire apprendre la lecture et favoriser le développement du goût de la lecture, aider les élèves à développer leurs capacités, à reprendre confiance en eux et à acquérir en autonomie.

Contact : Lionel Cornou - 02.98.68.51.30



## ■ ENTENTE BRO LEON

L'ensemble du Conseil d'administration souhaite une très belle année 2025 à tous ces supporters, partenaires, licenciés, bénévoles. Après les fêtes, place à la reprise. Ce mois-ci nous faisons un focus sur la catégorie - de 11. Pour rappel, chaque commune et ancienne entité à garder son école de hand, c'est à dire les premiers pas, - de 9 et - de 11. Pour l'entente Bro Léon, il y a 7 équipes de -11 : 5 de filles et 2 mixtes. Pour l'école de l'hand EBL PPBHB, il y a deux équipes de - de 11 filles : l'équipe rose coachée par Tiphaine et Mathilde et l'équipe mauve coachée par Greg et Alizée. Ces équipes ont 2 entraînements par semaine sur Bodilis le mardi et sur Plougourvest le jeudi. Les entraînements sont réalisés par les animateurs communaux. Le samedi, chaque équipe se retrouve pour affronter d'autres équipes du secteur et parfois d'autres équipes des écoles de hand EBL.



**EBL**  
HANDBALL



## ■ CLUB DE GYM

Le Club de Gym tiendra son Assemblée Générale le **lundi 20 janvier 2025** dans la salle Le Pouldu à 20h30.

ORGANISÉ PAR LA COMMISSION ANIMATION DE FAMILLES RURALES BODILIS PLOUGAR PLOUGOURVEST

**LOTTO ENFANTS\***  
DIMANCHE 12 JANVIER  
De 15h à 17h 2025  
Salle Multifonctions de BODILIS - 14 ans

SUR RESERVATION

- FORMULE 8€ pour deux cartes ET un petit goûter
- SUPPLEMENT 3€ la carte supp
- TROTINETTE avec LED
- TABLETTE TACTILE
- APPAREIL PHOTO INSTANTANE
- de nombreux autres lots

RESTAURATION SUCRÉE

BUVETTE

Reservation par mail ou tel  
inscription.alshbpp@gmail.com  
Audrey 0660741183

\*Chaque enfant est sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne

## ASSOCIATIONS

### ENTENTE BRO LEON (Hand)

Laurent Scouarnec : 06.11.55.72.00

### FOOTBALL Etoile Filante

Anthony Quéré : 06.30.51.91.77

Mickaël Cazuc : 06.16.66.13.42

### GYM

Nathalie Carrer : 02.98.68.55.96

### BIBLIOTHÈQUE

Michèle Grall : 06.30.90.16.87

Bibliothèque : 02.98.68.55.84 ou  
bib.plougourvest@orange.fr

### OGEC

Marc Paugam : 06.20.32.84.34

Yoann Berthou : 06 59.77.93.94

### APEL

Kristell Huguet : 06.50.53.27.33

Ophélie Orvan : 06.69.52.64.40

Yoann Jestin : 06.61.59.93.67

### DANCE COUNTRY

André Cueff : 02.98.68.53.80

### CLUB DES AINÉS

Jean-Luc Paugam : 06.50.56.07.93

### FNACA

Désiré Kerscaven : 02.98.68.51.00

### FAMILLES RURALES

Accueil de Loisirs : Audrey Moal :  
06.84.16.46.97

Art Floral : Michèle Jestin :  
06.48.52.00.88

### Atelier Cuisine et Couture :

Brigitte Ropars : 02.98.68.54.80

### SOCIÉTÉ DE CHASSE

Romain Jezegou : 06.61.27.03.89

### COMITÉ DES FÊTES

Magali Cazuc : 06.50.07.30.15

### CMMLP (Club des 2 ailes)

Frédéric Duplouich : 06.79.76.12.76

### RÉSIDENCE SAINT-MICHEL

Foyer de vie arc-en-ciel

Jennifer Viandier : 02.98.68.59.19

Amicale de Kervoanec

Armelle Jaffrenou : 02.98.68.01.42

# INFOS DIVERSES



## DON DE SANG

### LANDIVISIAU

**Vendredi 10 janvier et du lundi 13 au mercredi 15 janvier 2025**

 Réservez votre RDV en ligne (même à la dernière minute) ou contactez-nous au 02 23 22 53 97

### CABINET INFIRMIER

**ERRATUM** : Les permanences pour soins sans rdv se font les **lundis et vendredis**, de 7h à 7h30, (hors vacances scolaires)  
Contact : *Nicolas JOSSE (infirmier libéral)*  
5 rue de la Mairie - 06.95.83.85.14

### FONDATION ILDYS

Manque de confiance au volant ? Envie de faire un point individuel avec un ergothérapeute et un moniteur auto-école ? Essayer une voiture à boîte automatique ? Des problèmes de santé affectent votre conduite ? Contactez "Vas-Y" au **06.34.84.57.49** pour une **révision du code de la route**.



### PAROISSE : St Tiviziau Bro Landi

Maison paroissiale : 02.98.68.11.63

2, place de Lourdes - Landivisiau

**Samedi 4 janvier** : Messe à Guiclan à 18h

**Dimanche 5 janvier - Epiphanie** : Messe à Plouzévéde, Landivisiau et Sizun à 10H30

**Samedi 11 janvier** : Messe à Plouneventer à 18h

**Dimanche 12 janvier** : Messe à Plouzévéde, Landivisiau et Sizun à 10h30

**Samedi 18 janvier** : Messe à Guiclan à 18h

**Dimanche 19 janvier** : Messe à Plouvorn, Landivisiau et Commana à 10h30

**Samedi 25 janvier** : Messe à Plouneventer à 18h

**Dimanche 26 janvier** : Messe à Plouzévéde, Landivisiau et Sizun à 10h30



## Apprendre le breton en ligne

# DESKETA

### PERMIS DE CONDUIRE : RECUPERATION DE POINTS

## Comment Récupérer des Points ?

➤ La récupération de points automatique  
*Si pas d'infraction pendant :*

**6** mois  
1 point récupéré

Après une infraction à **1 point**

**2** ans  
tous les points récupérés

Après une contravention de **classe 2 et 3**

**3** ans  
tous les points récupérés

Après une contravention de **classe 4 et 5** ou **un délit**

**10** ans  
les points d'1 infraction récupérés

Les points d'une infraction récupérés pour une contravention de **classe 1 à 4** (même si infraction(s) dans ce délai)

➤ Le stage de récupération de points  
*Volontaire, une fois par an, sur 2 jours :*

+ 4 points



**LegiPermis**   
Sécurité Routière et Législation

Sur la commune 3 défibrillateurs cardiaques sont accessibles :

- Salle Polyvalente « Le Pouldu »
- Rue du Stade contre les vestiaires du foot
- Place de l'Église près de l'Agence Postale Communale



Prochaine parution des Echos : **semaine 5**

Les communiqués des associations sont à transmettre en mairie **pour le Samedi 18 Janvier** au plus tard.

Vous pouvez également les faire parvenir par mail à l'adresse :

mairie.plougourvest@wanadoo.fr - Rédaction et impression des Echos en Mairie

### Permanences Service Habitat de la CCPL

(Espace France Services Landivisiau)

Informations et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat, **du lundi au jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous** et de **14h à 17h sur rendez-vous** ainsi que le **vendredi**  
Renseignements auprès de *Daphné Dumesnil* 02.98.68.42.41 ou *d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com*

**Permanences HEOL** : Conseils techniques sur les économies d'énergie, **les 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois de 9h à 12h**

Renseignements : 02.98.15.18.08 ou *contact@heol-energies.org*

**Permanences ADIL** : Réponses aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement, **les 1ers et 3èmes mercredis de 14h à 17h**.

Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un RDV préalable au : 02.98.46.37.38.

Site internet : <https://www.adil29.org>

### BIEN VIVRE À DOMICILE

**CDAS - Conseil Départemental**

Place Lyautey - Landivisiau  
02.98.68.11.46

**ADMR du Haut-Léon**

Keroulas 29250 Saint-Pol-de-Léon  
02.98.19.11.87

**AS DOMICILE** - 1, rue Maurice Le Scouézec - Landivisiau - 02.98.68.10.36

**INFIRMIER** Nicolas Josse - Plougourvest  
02.98.15.78.41 ou 06.95.83.85.14